



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'intérieur DFI
Inselgasse 1
3003 Berne

Document PDF et Word à :

gever@bag.admin.ch

rrm@bag.admin.ch

Fribourg, le 3 mars 2020

Révision partielle de l'ordonnance sur les produits biocides (OPBio) : procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons à votre courrier en date du 13 décembre 2019. Nous remercions le DFI pour l'invitation à prendre position concernant l'objet susmentionné.

Le Conseil d'Etat n'a pas de remarques à faire concernant la révision de l'ordonnance sur les produits biocides (OPBio ; RS 813.12), révision qui implique également des modifications de l'ordonnance sur les produits chimiques et de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh ; RS 916.161).

Concernant la modification de l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81), à savoir l'introduction d'un délai transitoire pour l'utilisation de papiers thermiques contenant plus de 0.02 % de bisphénol A ou S pour des utilisations spéciales, le Service de l'environnement (SEn) de l'Etat de Fribourg tient à amener la précision suivante :

- > Des études ont montré que les « agent-e-s de caisse » sont particulièrement touché-e-s par la présence de bisphénol dans les tickets de caisse. Il nous paraît donc important que les tickets de caisse, de paiement, de loterie (tickets dit normaux par rapport aux applications spéciales) soient nommément et clairement exclus des dispositions transitoires ou que la liste des applications concernées soit exhaustive et que le terme « en particulier » soit par conséquent supprimé.

En vous remerciant du travail effectué, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil d'Etat :

AC Demier
Anne-Claude Demierre
Présidente




Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat